



VIDÉO-SURVEILLANCE

La vidéo digitale au service de la gestion et de la sécurité de vos magasins

AVRIO conseille les enseignes dans la digitalisation de leurs points de vente : stratégie et mise en œuvre.

Avenir Systèmes est le spécialiste du déploiement des technologies in-store, pour le compte d'enseignes nationales, depuis plus de 10 ans : câblage RJ45 et fibre ; infrastructures réseaux ; intégration de tous équipements digitaux (vidéo-surveillance, WIFI, bornes interactives, affichage dynamique, beacon/RFID...).

> LES SOLUTIONS HYBRIDES

Utilisation mixte des équipements analogiques existants et des nouvelles technologies sur IP

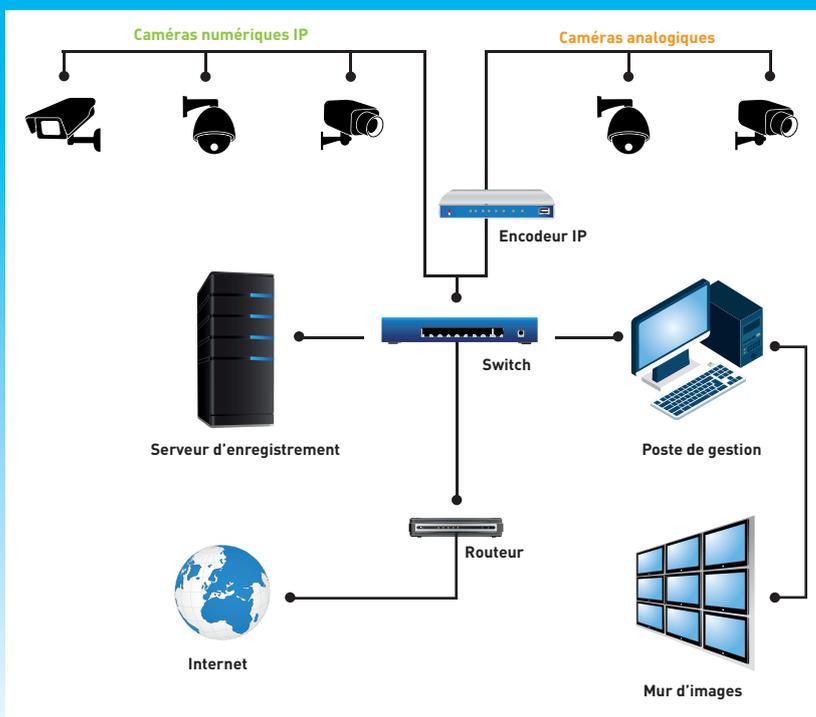
- Optimisation des temps de déploiement
- Réduction des coûts d'installation et d'équipement
- Accès aux fonctionnalités principales du digital (gestion multi-sites etc.)

> LES SOLUTIONS IP

Équipements 100% digitaux : technologies connectées (IP)

- Gestion centralisée de la sécurité multi-sites
- Visualisation à distance de plusieurs caméras en instantané
- Applications multiples et avancées (détection etc.)
- PoE (Power over Ethernet) : l'alimentation électrique de vos appareils connectés (ex. caméras) se fait directement *via* le câble RJ45 (min. cat. 5)

→ EXEMPLE D'ARCHITECTURE



DÉPLOIEMENT

Spécialisés dans l'installation de solutions IP ou hybrides, nous pouvons assurer intégralement le renouvellement, aussi bien que le déploiement initial, de votre système de vidéosurveillance :

- Câblage
- Fourniture des équipements
- Installation des équipements en magasins
- Configuration applicative

INTERFACES

En s'appuyant sur les logiciels CMS de gestion de contenus de nos fournisseurs, nos techniciens sont en mesure de réaliser l'installation et la configuration de vos serveurs d'enregistrement et de visualisation.



MAINTENANCE

Tous nos équipements sont garantis par les constructeurs partenaires.

(jusqu'à 3 ans de garantie)

Nos interventions et déploiements sont également garantis.

(10 ans pour le câblage)

Nous intervenons, à distance ou sur sites, en cas de besoin, pour vous assurer un fonctionnement optimal de votre télé-surveillance.

VIDÉO-SURVEILLANCE



LES SOLUTIONS MATÉRIELLES

► LES CAMÉRAS

> LES CAMÉRAS PTZ (PAN-TILT-ZOOM)

Ces dômes motorisés sont contrôlables à distance et permettent ainsi à l'utilisateur de zoomer sur une cible, modifier l'angle de vision panoramique de la caméra ou encore son inclinaison. Cette technologie permet donc à une caméra de couvrir une zone de surveillance bien plus importante qu'une caméra conventionnelle.



Caméra conventionnelle



Caméra IR

> LES CAMÉRAS IR (INFRA-ROUGE)

Ce type de caméra permet de rendre la surveillance possible de jour comme de nuit, en améliorant la visibilité sous faible luminosité.

> LE WDR (WIDE DYNAMIC RANGE)

Les caméras équipées de la technologie WDR permettent de compenser les problèmes de surexposition ; elles permettent ainsi à l'utilisateur de visualiser tous les détails à l'écran de façon optimale.



Caméra conventionnelle



Caméra WDR



> LES CAMÉRAS 180° OU 360°

Installées au plafond, au sol ou sur un mur, ces caméras vous faciliteront la vie en couvrant une zone bien plus large que des caméras conventionnelles, réduisant ainsi le nombre de caméras à installer.

Si l'effet Fisheye propre à ces caméras peut perturber votre visualisation de l'espace, il est possible de n'afficher qu'une partie de l'image pour faciliter sa lisibilité.



RÉSOLUTION JUSQU'À 4K

La résolution d'une caméra permet d'afficher plus ou moins nettement les détails à l'écran ; une Haute Résolution permet :

- des zooms en qualité optimale
- une meilleure qualité d'image
- une bonne résolution vous sera notamment utile pour des applications de reconnaissance faciale ou de lecture de plaques minéralogiques

NB: Les informations stockées sont plus lourdes ; vous aurez donc besoin de serveurs de visualisation et d'enregistrement plus performants.



► LES INTERFACES

Les solutions IP et hybrides proposées permettent un accès en local, depuis un contrôleur de visualisation installé dans vos locaux. Comme avec une installation analogique classique, un enregistreur NVR doit être déployé.



> NVR : Network Video Recording (enregistreurs vidéos en réseau)

Ces appareils sont indispensables dans une installation IP car ils permettent d'enregistrer les images capturées par la caméra afin que l'opérateur puisse les traiter par la suite.

Le point fort de ces solutions consiste dans la possibilité qui vous est offerte de gérer vos caméras à distance, en utilisant un smartphone, une tablette ou un PC, en passant par une application dédiée ou bien directement par internet.



GESTION AUSSI BIEN QUE SURVEILLANCE

Outre la possibilité de surveiller vos installations à l'aide de ces solutions, il vous est également possible d'en faciliter la gestion !

En effet, vous pourrez facilement :

- Vérifier s'il y a du monde au guichet
- Surveiller les manipulations en caisse
- Contrôler les places restantes sur le parking
- Effectuer un comptage des clients présents lors de fortes affluences
- Gérer de manière centralisée vos installations multi-sites
- Etc

> Les contrôleurs de visualisation

Le tableau de contrôle de vidéosurveillance est un système modulaire pouvant comprendre un joystick, un clavier et une molette, assurant la gestion des caméras comme la visualisation des vidéos enregistrées.

Vous aurez donc un contrôle plus précis des dômes motorisés, en l'associant à des écrans d'affichage LED permettant la visualisation de toutes vos caméras au même instant. Votre contrôle de la vidéosurveillance sera total !



► LES APPLICATIONS

Exemples des possibilités offertes par les solutions IP.



Lecture de plaques d'immatriculation



Ligne de franchisement



Suivi d'objet



ÊTRE INFORMÉ, MAIS RESTER DANS LA LÉGALITÉ



- Installation de caméras autorisée aux entrées/sorties, aux issues de secours, dans les voies de circulation et dans les zones de stockage de marchandises
- Interdiction de filmer les employés à leur poste de travail (sauf manipulation d'argent ou autres cas particuliers), dans les lieux de pause, aux toilettes ou dans les locaux syndicaux
- Autorisation de visionner les images réservée au personnel habilité
- Conservation des images autorisée pendant 1 mois seulement
- Interdiction, en France, de posséder une base de données stockant des informations sur les plaques d'immatriculations

NOS PARTENAIRES



02 99 83 02 04 - contact@avenirsystemes.fr

